

Parallel Avocats conseille Hiflow dans l'acquisition d'une participation majoritaire par Crédit Agricole Consumer Finance

Parallel Avocats a conseillé Hiflow et ses actionnaires dans le cadre de l'acquisition d'une participation majoritaire par Crédit Agricole Consumer Finance.

Avec sa technologie basée sur une suite applicative développée en 6 langues, Hiflow offre une approche unique de l'innovation et de l'agilité. Grâce à son réseau de plus de 7 000 chauffeurs indépendants actifs, Hiflow offre un service de qualité pour la livraison de véhicules.

Cette transaction est motivée par l'ambition d'Hiflow de renforcer son offre et d'accélérer son expansion internationale.

Cette alliance revêt une importance stratégique pour Crédit Agricole Consumer Finance qui a annoncé la création d'une division européenne de services automobiles, nouveau pilier de sa stratégie automobile : Crédit Agricole Mobility Services. Hiflow gèrera la dimension Livraisons, en s'appuyant sur sa technologie unique.

L'équipe de Parallel Avocats était composée de Jérémie Aflalo (associé) et Awa Yaffa (collaboratrice) pour les questions corporate, et de Michel Leclerc (associé) pour les questions technologiques et réglementaires.

PARALLÈL
Avocats

www.parallel.law